

# Master Justice, procès et procédures Parcours : Contentieux nationaux, européens et transfrontaliers



## Présentation

- **Accessible en formation continue**

Le master « Justice, procès et procédures » est un diplôme axé sur l'étude des contentieux et a la particularité de lier droit public et droit privé. La première année de master permet d'étudier de manière générale les principaux contentieux utiles à la gestion d'un dossier (contentieux civil, pénal, administratif, commercial, etc.). La seconde année du master a pour vocation d'approfondir l'étude de certains contentieux spécifiques (contentieux fiscal, social, contentieux de l'application des peines, des étrangers, etc.), de présenter les différentes modalités pour gérer de manière amiable un contentieux (arbitrage, modes alternatifs de règlement des conflits) et d'apporter des compétences aux étudiants à travers des enseignements pratiques (dossiers à traiter avec des professionnels, simulations de contentieux, rédaction d'actes, préparation à l'éloquence, etc.).

Le master « Justice, procès et procédures » permet ainsi aux étudiants de recevoir une formation complète, alliant connaissances théoriques et acquisition de compétences pratiques.

## Enjeux

Le master « Justice, procès et procédures » a pour objectif de fournir aux étudiants une formation approfondie, théorique et pratique sur l'ensemble des procédures que doivent maîtriser les professionnels du droit, aussi bien en contentieux interne, international qu'europpéen ou transfrontalier. La formation étant indifférenciée, elle permet de développer un panel élargi de compétences tant en droit public qu'en droit privé et une réelle rigueur ; elle favorise l'acquisition d'une méthode de travail et l'aptitude au raisonnement juridique, permettant un parcours doctoral tout en favorisant la maîtrise des savoirs et savoir-faire, permettant l'exercice d'une activité juridique ou judiciaire.

## Organisation de la formation

### Durée

La formation est organisée sur deux années. Le master est obtenu après avoir suivi le master 1, avoir eu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 en master 1, être passé en master 2 et avoir également obtenu, cette seconde année, une moyenne globale supérieure à 10/20 (les notes du master 2 ne sont pas compensées par celles obtenues en master 1).

### Volume horaire

Le volume horaire total est de 759h (447h en master 1 et 312h en master 2)

### Stages, stages à l'étranger

Le stage est, en premier lieu, une priorité. D'une durée de trois mois minimum, il a pour objectif de mettre en immersion totale un étudiant dans l'exercice d'une activité judiciaire. Le stage doit, obligatoirement, être en relation avec le master « Justice, procès et procédures ». Dans un premier temps, il est recherché par l'étudiant ; une fois trouvé, il est soumis pour proposition à la commission pédagogique du master qui se réunit pour valider ou refuser le stage proposé par l'étudiant. En cas de refus, l'étudiant doit trouver un autre stage.

Concernant le choix du stage, l'étudiant est libre dès lors qu'il est en relation avec le master et qu'une adéquation entre l'un et l'autre peut être établie. Toutefois, en raison de la collaboration étroite entre l'équipe pédagogique du master « Justice, procès et procédures » et le tribunal de grande instance de Perpignan, cette juridiction propose au minimum à deux de nos étudiants, chaque année, un stage. Pour sélectionner les étudiants pouvant bénéficier d'un tel stage, une lettre de motivation est demandée ainsi qu'un curriculum vitae. Par ailleurs, le master « Justice, procès et procédures » a conclu des conventions de partenariat avec certains ordres professionnels (commissaires de Justice, avocats) dans plusieurs départements (Aude, Lozère, Pyrénées Orientales) afin de garantir à ses étudiants

## Lieu(x) de la formation

- Perpignan

## Stage(s)

Non

## Renseignements

**Responsable pédagogique**  
Vanessa VALETTE-ERCOLE

### Administration

Rachel DIMON  
Campus Mailly  
rachel.dimon@univ-perp.fr  
04 68 66 17 25

### Scolarité de droit

Mme Anne-Cécile ECHAROUX  
echaroux@univ-perp.fr  
04 68 66 17 52

### Service des études, de la vie étudiante, de l'orientation et de l'appui au handicap (SEVEOH/ BAI0) :

04 68 66 20 42  
baio@univ-perp.fr

<https://candidatures.univ-perp.fr>

un accès aux stages.

Tous les stages font l'objet d'une convention de stage, dont un modèle a été défini par la DOSIP au sein de l'Université de Perpignan et sont encadrés par le professionnel qui accueille l'étudiant, en tant que directeur du stage. Un suivi est organisé puisqu'il est demandé au directeur du stage de remplir, en fin de stage, une grille type d'évaluation de son stagiaire. Le stage donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage qui est soutenu devant un jury.

L'étudiant du master 2 « Justice, procès et procédures » peut, bien entendu, effectuer son stage à l'étranger, celui-ci devant être d'au minimum trois mois. L'accomplissement d'un tel stage est également soumis à l'autorisation de la commission pédagogique.

### **Langues enseignées**

Anglais juridique

### **Volume des enseignements en langue étrangère**

20h chaque semestre d'anglais juridique (soit un total de 80h) et 15h d'anglais dans le cadre de l'enseignement "institutions juridictionnelles étrangères".

### **Modalités de contrôle des connaissances**

La charte des examens peut être consultée sur le site de l'UPVD. Les modalités de contrôle de connaissances (proportion du contrôle continu, coefficient, etc.) sont votées par les conseils centraux ; ces modalités sont affichées dans les centres d'examen.

### **Nombre de crédits ECTS**

120 ects

## **Admission**

### **Candidature**

#### **Modalités de candidature**

**Capacité d'accueil globale** : 25

#### **Niveau**

Être titulaire d'un diplôme Bac +3, mentions de licences conseillées :

- Droit
- Administration économique et sociale

Tout diplôme jugé équivalent par la commission pédagogique

#### **Critère d'examen des dossiers**

1. Dossier rendu complet et dans les délais impartis ;
2. Relevé des notes des trois dernières années de formation ; de l'UPVD ;
3. Lettre de motivation manuscrite ;
4. Cohérence du parcours Licence – Master et parcours de M2 visé(s) ;
5. Critères libres pour ce master : cohérence du profil professionnel ; entretien ; curriculum

- E-candidat
  - 1ère campagne du 09/03 au 19/05 2021
- Guide d'utilisation d'E-candidat
- Installer Acrobat Reader

#### **Modalités de recours en cas de refus à une demande de candidature en M1**

- Voies de recours pour les admissions en M1

## Programme

Connaître les crédits ECTS pour ce master



Master 1  
Master 2

## Déroulement

### MASTER 1

En master 1, au premier comme au second semestre, 9h sont consacrées à la pratique professionnelle afin que l'étudiant soit en contact avec des professionnels du droit et qu'il puisse matérialiser les connaissances qu'il acquière. L'objectif est d'arriver à mettre en pratique ces connaissances. Par ailleurs, il est proposé aux étudiants de compléter leur cursus en suivant un enseignement supplémentaire leur permettant d'acquérir des crédits supplémentaires, afin de parfaire leurs connaissances en vue de leur futur métier (cet enseignement étant mutualisé avec la licence 3 de droit ou un autre master, les emplois du temps peuvent ne pas être compatibles, l'étudiant devant alors gérer personnellement son apprentissage).

Au premier semestre du master 1, l'étudiant devra suivre les cours de procédure civile et procédure pénale qui sont assortis de TD ainsi que les cours de droit international privé, droit des sûretés et droits fondamentaux de la personne, d'institutions juridictionnelles étrangères et de philosophie de la Justice. En sus, il aura des heures lui permettant d'apprendre à rédiger correctement un curriculum vitae et des lettres.

Au second semestre du master 1, l'étudiant suivra obligatoirement les cours de procédures collectives contentieux administratif, procédures civiles d'exécution et contrats spéciaux. Le cours de procédures collectives est assorti de TD. L'étudiant fait ensuite un choix, pour le second TD, entre le contentieux administratif et les procédures civiles d'exécution. La matière non choisie en TD ainsi que les contrats spéciaux sont des enseignements obligatoires, sans TD. En outre, il aura 10h d'exercices de raisonnement juridique.

### MASTER 2

En master 2, tous les cours sont obligatoires et il n'existe pas de choix. Au premier semestre du master 2, l'étudiant suivra des cours relatifs à l'arbitrage et aux modes alternatifs de règlement des conflits, à l'histoire des grands procès, au contentieux de l'Union Européenne, à la procédure pénale européenne et à l'introduction à la déontologie des professions judiciaires.

Par ailleurs, une « introduction au style et à l'éloquence judiciaires » est prévue. D'autres enseignements à vocation pratique sont destinés à traiter de cas avec des professionnels : la procédure civile appliquée (1er degré et appel), les procédures civiles d'exécution appliquées, la procédure pénale appliquée et la procédure administrative appliquée. En sus, 8h seront consacrées au contrat (effet relatif, opposabilité et mise en œuvre des garanties).

Au second semestre du master 2, les enseignements sont pratiques et concernent des contentieux spécifiques qui seront traités par des professionnels du droit à travers l'étude de cas (par exemple le contentieux des étrangers, celui familial, le surendettement des particuliers, etc.). En outre, l'étudiant devra soit rédiger un mémoire de recherche, soit effectuer un stage de trois mois au minimum et rédiger un rapport de stage et une recherche thématique.

### Semestre 1

- Procédure civile (CM et TD)
- Procédure pénale (CM et TD)
- Droits fondamentaux de la personne
- Droit international privé
- Droit des sûretés
- Anglais juridique
- CV, rédaction de courriers
- Pratique professionnelle
- Institutions juridictionnelles étrangères
- Philosophie de la Justice
- Matière facultative en plus : droit processuel ou droit fiscal

### Semestre 2

- Procédures collectives (CM et TD)
- Procédures civiles d'exécution (CM et choix avec ou sans TD)
- Contentieux administratif (CM et choix avec ou sans TD)
- Contrats spéciaux
- Anglais juridique
- Exercices de raisonnement juridique
- Préparation au grand oral
- Pratique professionnelle
- Matière facultative en plus : droit pénal spécial, contentieux constitutionnel, droit européen des libertés

### Semestre 3

- MARD et arbitrage

- Introduction à la déontologie des professions judiciaires
- Procédure pénale européenne
- Contentieux de l'Union européenne
- Histoire des grands procès
- Procédure civile 1er degré appliquée
- Procédure civile d'appel appliquée
- Procédure pénale appliquée
- Procédure administrative appliquée
- Procédures civiles d'exécution appliquées
- Méthodologie de la recherche
- Préparation au grand oral
- Introduction au style judiciaire
- Introduction à l'éloquence judiciaire
- Le contrat : effet relatif, opposabilité et mise en œuvre des garanties
- Anglais juridique

#### **Semestre 4**

- Contentieux des étrangers
- Surendettement des particuliers
- Contentieux bancaire et personnes morales
- Contentieux familial
- Contentieux relatifs aux biens
- Contentieux de l'application des peines
- Contentieux social
- Procédures fiscales
- Simulation de grand oral
- Rédaction de mémoire / recherche thématique / rapport de stage
- Grand oral
- Anglais juridique



**Centre de droit  
économique et du  
développement Yves Serra**

**UFR Sciences Juridiques et  
Économiques**

52 Avenue Paul Alduy  
66860 PERPIGNAN CEDEX

**Source du document**  
<https://cded.univ-perp.fr/>